

# **CAPa Jardinier Paysagiste** **en Apprentissage**

## **Conditions d'entrée**

Etre issu(e) d'une classe de 3ème générale, professionnelle ou SEGPA, d'un BEP ou CAP ou autre  
Avoir un maître d'apprentissage et être âgé de 16 à 29 ans  
Posséder une forte motivation pour les métiers du Paysage, admission sur dossier et entretien  
Inscription tout au long de l'année

## **Objectifs**

Acquérir des compétences techniques et professionnelles  
Etre capable de recevoir des instructions générales, savoir prendre des initiatives élémentaires, exécuter des travaux nécessitant un savoir-faire manuel et savoir utiliser des petits matériels courants de la profession  
Obtenir un diplôme de niveau 3 (nouvelle nomenclature)  
S'insérer dans le monde du travail

## **Durée**

Une formation en 2 ans par alternance dont 25 semaines de formation à la MFR et plus de 74 semaines en entreprise ainsi que 5 semaines de congés payés par an  
L'apprenti est salarié, il touche chaque mois un salaire (variable selon l'âge)

## **Modalités d'examens**

Le diplôme est délivré à partir d'Unités Capitalisables (UC) réalisées sur les deux années et délivrées par le Ministère de l'Agriculture. Il y a possibilité d'adapter le parcours en 1 an selon le parcours de formation initial acquis.

## **Méthode mobilisée**

Parcours de formation modulable en fonction des diplômes déjà acquis et/ou des objectifs à atteindre

## **Situations**

S'insérer rapidement sur le marché du travail en qualité d'ouvrier polyvalent des entreprises paysagères ou des collectivités territoriales

## **Professionnelles**

## **Poursuites d'études**

Bac Pro Aménagements Paysagers  
Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune  
Certificat de Spécialisation (Maçonnerie paysagère)

## **Bonus**

Le diplôme SST (Santé, Sécurité au Travail) et une formation sur le port de charges (sécurité en entreprise)

## **Aides possibles**

Aide au Permis de conduire

